



*Information règlementée*

12 DECEMBRE 2019

***Décision du Conseil d'administration du 12 décembre 2019***

Le Conseil d'administration du Groupe Accor, réuni ce jour, a décidé, à l'unanimité et sur recommandation du Comité des Nominations, Rémunérations & RSE, de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 30 avril 2020, le renouvellement du mandat de son Président-directeur général, Sébastien Bazin, pour une durée de trois ans.

Cette proposition traduit la confiance renouvelée du Conseil d'administration dans son dirigeant et son choix de poursuivre l'exécution de la feuille de route stratégique. Le Conseil a tenu à souligner l'ampleur de la transformation réalisée et sa volonté, pour les années à venir, d'inscrire Accor dans un modèle de croissance durable et de création de valeur pour les actionnaires du Groupe.